

# AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion de la Manche organise un examen professionnel  
**d'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL Principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Cet examen est ouvert aux :

☒ ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX AYANT ATTEINT LE 4<sup>ÈME</sup> ECHELON ET COMPTANT AU MOINS TROIS ANS DE SERVICES EFFECTIFS DANS CE GRADE.

Néanmoins, en application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 Juillet 2013 modifié, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude.

Date de l'épreuve écrite : **13 Mars 2025**

Lieu des épreuves : **Centre Manche**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 22 Octobre au 27 Novembre 2024 \***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **le 05 Décembre 2024 \***

\* (le cachet de la poste faisant foi)

Les retraits de dossiers devront s'effectuer durant la période indiquée ci-dessus :

↳ soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100 g en vigueur. *Attention la distribution du courrier par la poste peut être perturbée*

↳ soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche

↳ soit par préinscription sur le site [www.cdg50.fr](http://www.cdg50.fr)

Le dossier d'inscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard **le 05 Décembre 2024** (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

**Pour toute information complémentaire, en particulier sur les conditions pour concourir, vous pouvez contacter le service concours du Centre de Gestion de la Manche soit par courrier, mail ou téléphone.**

**AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, MAIL OU FAX NE SERA ACCEPTEE.**

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA MANCHE**

139 rue Guillaume Fouace - CS 12309 - 50009 Saint-Lô Cedex

Tél : 02 33 77 89 00 - Fax : 02 33 57 07 07 - Mail : [cdg50@cdg50.fr](mailto:cdg50@cdg50.fr) | [www.cdg50.fr](http://www.cdg50.fr)

[du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00]